



Ensemble! 69 - La Lettre

la lettre bimestrielle d'Ensemble! 69 - Mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire
Métropole de Lyon et Rhône

édito

Sommaire

- 1 Éditorial
- 2-3 Politique, Féminisme
- 4 Ecologie
- 5 Droits
- 6 Pages des élu·es
- 7-8 Lyon, Grand Lyon
- 9-10 Solidarité Internationale
- 11 Médias
- 12 Vie du mouvement

Ensemble! 69 La Lettre

Maison des Passages,
44 rue St Georges,
69005 LYON

contact :
contact@ensemble69.org

Comité de rédaction :
Margot Backès-Marx,
Laurence Boffet, Roger
Champ, Armand Creus,
Gilles Lemée, Denise
Milbergue, Arnaud Peyre,
Alain Touleron
Ont participé au numéro :
Eric Declais, Gilbert Dumas,
Claude-Alain Risset, MS

Crise budgétaire : aucune politique progressiste ne sera possible sans une puissante mobilisation populaire pour l'imposer !

L'Assemblée Nationale a donc rejeté la partie recettes du projet de budget 2025. Et en application des règles de procédure, l'examen du reste du projet par les député·es s'est arrêté là et c'est la version initiale du gouvernement qui est repartie au Sénat. A force de travail en commission des finances et d'amendements déposés en séance publique, les député·es du Nouveau Front Populaire avaient réussi à modifier en profondeur la partie « recettes » du projet de budget en faisant adopter des mesures de justice fiscale : impôt sur le patrimoine des milliardaires ; taxe sur les super-dividendes des grands groupes ; impôt universel sur les multinationales ; renforcement de la taxe sur les GAFAM et sur les transactions financières. A l'Assemblée Nationale, la partie recette du projet de budget a été repoussée par 362 voix contre, 192 voix pour et 19 abstentions ! Seul·es les député·es du NFP ont voté pour (rejoint·es par une députée macroniste bien isolée !). A quelques abstentions près, toute la droite et l'extrême droite a fait bloc contre ce texte, et rallié la moitié du groupe LIOT (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires). Le vote des 125 député·es du RN a été unanimement contre. Ce vote aura eu le mérite de faire tomber les masques et de dévoiler l'hypocrisie d'une extrême droite qui se targue à longueur de temps d'être le meilleur défenseur des classes populaires. Il montre aussi qu'aucune politique progressiste ne sera possible sans une puissante mobilisation populaire pour l'imposer.

une soirée-débat
Décryptage citoyen du budget



avec
l'économiste
Mickaël
Zemmour,

les député·es du
Nouveau Front Populaire
Anaïs Belouassa-Cherifi et
Boris Tavernier
et des intervenant·es
d'associations et syndicats sur
différentes thématiques
particulièrement concernées

LYON, 16 décembre, 18h30
Amphi Fugier, Univ Lyon 2
campus Berges du Rhône

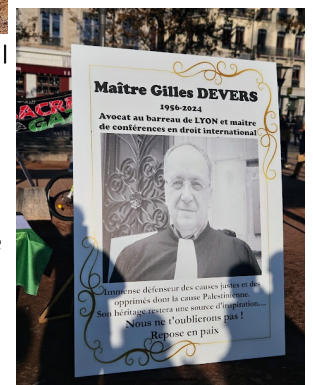
Gaza, on est toujours là !



La mobilisation à Lyon ne faiblit pas, semaine après semaine depuis plus d'un an ! Notamment autour des rassemblements ou manifestations des samedis, organisées par le Collectif 69 de solidarité avec le peuple palestinien, sans compter nombre d'initiatives complémentaires.

Samedi 30 novembre, le thème central était focalisé sur la guerre faite aux enfants, illustrée notamment par les jouets et les chaussures d'enfants sur la Place Bellecour.

Un hommage particulier a été rendu à l'avocat lyonnais Gilles Devers, pour le travail de Titan mené auprès de la Cour Pénale Internationale pendant de très nombreuses années pour documenter et qualifier les crimes de l'occupant à Gaza et en Palestine.



Casse sociale, casse industrielle, blocage écologique :

Appel aux élu-es et aux pouvoirs publics pour agir

En quelques semaines, des plans de destructions des emplois, du savoir-faire et du travail industriel, des services publics, sont annoncés. Les syndicats comptabilisent des dizaines de milliers de postes menacés (150 000 selon la CGT). Cela touche l'industrie chimique (Michelin), l'automobile (surtout les équipementiers et sous-traitants), la grande distribution commerciale (Auchan, Casino...). Le démantèlement du fret ferroviaire au nom des principes européens de la concurrence est un coup porté au progrès écologique au profit des camions émetteurs de Gaz à effet de serre. Les 4000 suppressions de postes dans l'Education nationale affaiblissent la qualité d'enseignement, alors qu'on impose des « groupes de niveau » qui sont un véritable tri social.



Ces mauvaises nouvelles sont le résultat de la mondialisation du capitalisme (l'automobile mondiale est en pleine bataille concurrentielle sur la voiture électrique

individuelle au détriment des besoins de transports collectifs ou partagés), des guerres (l'invasion de l'Ukraine par la Russie) qui renchérissent l'énergie en Europe, des priorités politiques accordées au business des actionnaires (Michelin : 1,4 milliards de dividendes versés, ou l'enrichissement de famille Mulliez qui détient Auchan) qui n'hésitent pas à organiser des faillites et des délocalisations, sans avoir de comptes à rendre. Ainsi s'accroissent les inégalités, les injustices, la détresse sociale, au profit d'une petite minorité. Le travail humain est méprisé, alors que les salariés-es ont des solutions. Il faut les entendre ! Voici deux grandes propositions et une mesure plus générale adressées aux élu-es à l'Assemblée nationale et au gouvernement qui a les moyens de réagir :

1- Décider un moratoire ou un veto suspensif sur toutes les annonces de restructuration, de fermetures d'établissements, de suppressions d'emplois. Ce nouveau droit suspensif n'est pas reconnu par la loi actuelle, mais il est possible de le préparer. En revanche, les pouvoirs publics peuvent décider une suspension des procédures en cours afin d'examiner publiquement les solutions proposées par les salariés-es et les syndicats. Une grande négociation nationale peut s'organiser avec l'Intersyndicale. Les solutions peuvent être :

- issues de l'Economie sociale et solidaire (des SCOP, comme par exemple dans la verrerie Duralex en juillet 2024 avec 260 emplois maintenus, ou des SCIC avec implication des collectivités territoriales dans la gestion),
 - ou encore la « nationalisation » ou prise de contrôle public et démocratique sur des grandes industries menacées de faillites,
 - ou le contrôle des aides publiques accordées à des « repreneurs ».
 - Une nouvelle loi est également nécessaire pour que les salarié-es soient représenté-es à 50% des postes dans les conseils d'administration des « repreneurs » possibles (cela existe en Allemagne), afin d'anticiper les évolutions économiques, et contrôler étroitement l'utilisation des aides publiques.
- Le démantèlement du fret ferroviaire doit être stoppé, y compris en assumant un conflit avec la Commission

européenne.

2- Les travailleurs-euses menacé-es doivent être impérativement sécurisé-es pour leur salaire et qualification. En aucun cas, ils et elles ne doivent subir les conséquences de gestions dont ils/elles sont exclu-es et dont ils/elles subissent les conséquences. Concrètement et à court terme, cela impliquerait par exemple de faire un inventaire des 180 à 200 milliards d'euros d'aides publiques annuelles versées aux entreprises (dont plus de 80 milliards en allègements de cotisations). Sur ce volume énorme distribué sans aucune contrepartie, il conviendrait de répertorier les groupes qui ont fait du profit pour leurs actionnaires (dividendes) et de décider qu'ils garantiront le maintien du salaire des travailleurs-euses menacé-es, jusqu'à retour à un emploi de même qualification, dans les mêmes groupes ou d'autres entreprises, avec une étape de formation professionnelle s'il y a lieu. Les entreprises sous-traitantes totalement inféodées aux donneurs d'ordre pourraient être provisoirement exemptées du financement de cette sécurité sociale.

3- Généraliser ultérieurement une Sécurité sociale de l'emploi pour le monde du travail. Cette institution nouvelle fonctionnerait sur la base de cotisations et redéploiements d'aides publiques. Elle est la garantie pour assurer une transformation nécessaire de l'économie vers une bifurcation écologique, des reconversions nécessaires, avec des droits démocratiques accordés aux travailleurs-euses pour décider ce qui doit évoluer dans l'industrie et les services publics.

Jean-Claude MAMET, membre d'Ensemble!

Egalité & Réconciliation, par les armes

Le 21 novembre, *le Progrès* nous apprenait que 3 membres ou proches d'*Egalité & Réconciliation*, le mouvement d'Alain Soral, ont été mis en garde à vue après les perquisitions de leurs domiciles. De nombreuses armes à feu nécessitant des autorisations (catégories A et B) ont été saisies à ces occasions. Il serait intéressant de connaître les éléments qui ont conduit à ces perquisitions, mais cela confirme les alertes que nous lançons avec le *Collectif pour la Fermeture des Locaux Fascistes*.

Egalité et Réconciliation a été fondée par d'anciens du GUD. Son idéologie reprend les vieilles idées rances d'un antimondialisme qui serait organisé par les sionistes pour asservir les classes populaires, donc une diarrhée clairement antisémite pour racoler dans les banlieues, un temps avec Dieudonné et allant jusqu'à présenter une liste dite antisioniste aux élections européennes en 2009. On constate par ce coup de filet que des antisémites organisés sont lourdement armés à leur domicile, et par ailleurs, nous apprenons qu'ils comptent organiser à Lyon en plein week-end des illuminations, une conférence intitulée « Métaphysique de la guerre et de l'amour », et sous-titrée « Comment combattre aujourd'hui ? ». Rien que ça ! Compte-tenu de la pathologie guerrière que confirme l'enquête en cours, *Egalité & Réconciliation* ne peut duper personne avec ses discours confusionnistes. Il serait inquiétant qu'une telle conférence puisse être tenue dans Lyon, le samedi du week-end des illuminations !

Eric DÉCLAIS

contribution

Avec l'imposition du point de vue néo-libéral, l'abandon de l'État social

Ce que révèle l'élection de Trump, c'est que le point de vue néo-libéral relayé par les médias s'est imposé.

A ceux qui peuvent être électeurs, l'organisation de la société dominée par le capitalisme financier avec le néo-libéralisme apparaît comme une nécessité (C'est ce qui explique la conversion de sociaux démocrates). Cette « fatalité » détourne le regard de la façon dont son seul moteur est de concentrer les richesses obtenues par l'économie pour ne profiter - avec quel succès - qu'aux plus riches.

Cela permet le détournement des indignations - comme cela a été le cas pour les gilets jaunes. Et la perversité de ce détournement est qu'il conduit à la remise en cause de l'État social, alors même que ce qui est profondément ressenti, ce sont les carences de sa redistribution. Les analyses sociologiques des votes, en France comme aux États-Unis le montrent.

C'est magnifiquement analysé par la leçon de clôture au Collège de France d'Alain Supiot, *Le travail n'est pas une marchandise* qu'on trouve sur le net :

<http://books.openedition.org/cdf//2998>

Y est souligné en particulier la condamnation définitive par le pape du néolibéralisme, Hayek, de ce qui devrait être premier avec « Le mirage de la justice sociale ».

Ce qui crée la frustration (qui se traduit par le recours à l'extrême droite) ce sont les manques à cet objectif. Nous avons en France une Sécurité Sociale exemplaire, mais la domination du capitalisme financier tente de la remettre en cause. Par exemple l'alignement de la gouvernance des hôpitaux sur des objectifs de rentabilité plus que

d'efficacité -nécessaire- avec, a contrario le succès de l'auto-organisation pendant la Covid - ou l'existence de déserts médicaux correspondent à cette primauté du profit. Ce sont des motifs majeurs de l'absence de confiance dans l'État social (et partant dans la démocratie...).

Une autre source d'absence de confiance dans la démocratie est l'absence de réalité de l'égalité par rapport à l'école avec l'absence totale de fonctionnement de l'ascenseur social...

Il est vital de marteler les exigences de la gauche, avec une réalisation rendue possible par la pressurisation des très riches, avec par exemple :

- des références aux « débats » sur le budget – avec les choix qui finiront par être imposés par la majorité de droite - l'exemple énorme et scandaleux du détournement du rôle de l'État par « l'Impôt recherche » reçu pour enrichir les actionnaires

- la nécessité de ponctionner les héritages (au dessus du million d'Euros ?) et la lutte sur « l'optimisation fiscale » – y compris en remettant en cause le fonctionnement de l'UE. La recherche du profit a conduit à une stagnation ressentie. Avec l'essoufflement même de l'économie allemande qui semblait illustrer le bien fondé du néolibéralisme.

À nous de dénoncer cet abandon de l'État social, occultant dans les discours le cas des pays nordiques, ailleurs que dans nos bulletins : à commencer comme constitutif aux recompositions à gauche !

Claude-Alain RISSET

Féminisme

Solidarité avec les femmes du monde entier !

Résolution de l'AG nationale d'Ensemble!

Réuni·es en Assemblée générale, les délégué·es de ENSEMBLE! Mouvement pour une Alternative de Gauche, Écologiste et Solidaire, saluent et soutiennent les femmes dont les droits sont attaqués ou menacés partout dans le monde. Le droit à exister en public, le droit de travailler, le droit de s'organiser, le droit à disposer de son corps... Tout particulièrement pour les femmes d'Afghanistan, d'Iran, d'Arabie Saoudite, des États-Unis, du Kurdistan, mais aussi beaucoup d'autres.

Les gouvernements qui dirigent ces pays réduisent les droits des femmes. En Afghanistan, en leur interdisant d'exister en public, de travailler, d'étudier et même de parler. En Iran où les femmes se révoltent contre l'obligation du port du voile et subissent une répression féroce, des tortures et des mises à mort.

Aux États-Unis, dans la nouvelle situation politique ouverte par l'élection de Trump, les femmes risquent de voir encore se réduire leur droit à l'avortement et l'accès à la contraception, comme c'est aussi le cas en Argentine. Notre solidarité va aussi aux femmes des territoires en guerre. À Gaza et au Liban où majoritairement ce sont les femmes qui meurent sous les bombardements. En Ukraine où le viol est utilisé comme arme de guerre. Comme ailleurs, au Soudan, au Congo, en Syrie, en Birmanie... Les violences patriarcales s'exercent partout dans le

monde. En France, les violences sexistes et sexuelles (VSS) sont massives et s'exercent dans tous les milieux. Il y a urgence à promulguer une loi cadre intégrale avec des moyens financiers et humains pour lutter vraiment contre les VSS.

Le mouvement ENSEMBLE! lutte pour le respect des droits fondamentaux de toutes les femmes. Il appelle à participer à la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre. Féministes tant qu'il le faudra !

Bagnolet, le 11 novembre 2024

ENSEMBLE! Mouvement pour une Alternative de Gauche Écologiste et Solidaire



à la manifestation du 23 novembre à Lyon

Une Ministre de l'agriculture soumise aux lobbies

Pris par le temps, et nous tous par l'actualité des élections aux USA, de la folle guerre de Netanyahou, l'Ukraine, des inondations catastrophiques... et de tant d'autres graves choses, je vous laisse faire votre propre billet, tant il y a de thèmes sur le feu et d'infos pertinentes de qualité - pas besoin d'aller voir du côté des "vérités alternatives" genre : le 4 novembre sur radio-france *Quand le lobby de la viande influence des scientifiques pour servir ses intérêts* (Marie Dupin). Un mot quand même pour Annie Genevard la nouvelle vedette du ministère de l'agriculture, une inconnue pour beaucoup d'entre nous mais sûrement pas pour les ceusses de la Fnsea. Elle a déjà fait ses preuves avec cette stupéfiante réflexion sur CNews (*rapporté dans Le Monde par Stéphane Foucart*), cerise sur le gâteau de l'agrochimie :

"On a interdit en France de traiter les cerisiers, on s'est fait plaisir. Maintenant on ne mange quasiment plus de cerises"

Stéphane Foucart, dans l'article du 16 octobre dans *Le Monde* titré "Pourquoi l'effondrement de la biodiversité entraîne des baisses de rendements agricoles" raconte les soucis des producteurs de cassis et liquoristes de Bourgogne-Franche-Comté qui s'alarmant des baisses de rendement se tournent vers le CNRS en 2017. Par chance l'Inrae disposait d'études anciennes de 1981 sur les pollinisateurs présents sur les parcelles de ce secteur. L'écologue Marie-Charlotte Anstett se trouve devant ce résultat ahurissant : 99% des pollinisateurs ont disparu en 37 ans!

Est-il possible que l'arrosage continu des médicaments pour les plantes y soit pour quelque chose ? La question reste ouverte ... pour la Cie FNSEA et ses affidés! Le cumul de tous ces produits dans nos corps pourraient-ils conduire au cancer ??? Une énigme ... que fait la science ? Le Téléthon suffirait-il ?

Pour les cerises, pas de problème, revenons sur les interdictions de tous ces phytos qui soignent si bien le rendement. Laissons au tenants de l'écologie punitive le soin de se pencher sur la santé des personnes et des écosystèmes actuels des cerisiers, ça les amuse alors qu'il faut produire.

Et c'est ainsi que Sud-Ouest titrait le 30 octobre, en première page « Ces aliments qui menacent notre santé » [les rappels de produits alimentaires de base et les alertes se succèdent. Oeufs, thon en boîte, riz... Tous les types de produits sont touchés. Que risque-t-on vraiment ? P.2-3]

Gageons que la carrière d'Annie Genevard se déroulera pour le mieux, il n'y a pas que le lobby de la viande qui a les moyens de fabriquer des «vérités alternatives», soyez sûrs que l'agrochimie sait relever le défi.

Quand même, on finit par être choqué de ces ministres qui ne sont que de vulgaires représentants de commerce prêts à dire n'importe quoi pourvu que la cohérence du propos suffise sur la scène médiatique.

Qualité de l'eau : des menaces à enrayer d'urgence



Les menaces sur la qualité de l'eau distribuée en France sont très loin d'être en voie de résolution. Le cocktail des pesticides utilisés en agriculture intensive et des PFAS utilisés par l'industrie se révèle au fil des études de plus en plus inquiétant. Ces grandes familles de

molécules se rencontrent d'ailleurs, puisque le TFA (acide trifluoroacétique), produit de dégradation (métabolite, comme on dit) d'un des herbicides les plus vendus en France, et très utilisé dans les cultures céréalières, est lui-même un PFAS. Or ce TFA a été reconnu comme perturbateur endocrinien par l'Autorité européenne de sécurité des aliments en septembre dernier, avec un seuil de concentration qui ne devrait pas dépasser 0,1µg/L dans l'eau potable pour qu'elle puisse rester conforme. Ce TFA, molécule très stable (« polluant éternel »), n'avait pas été mesuré jusqu'ici dans la liste des molécules surveillées. Mais il s'avère dans les premières analyses réalisées que de l'ordre de ¾ des échantillons prélevés en France dépassent, et parfois de très loin cette limite. Et même à ce sujet précis, l'eau en bouteille est loin d'être une solution, près des 2/3 de ces eaux dépasseraient cette norme !

Le pesticide incriminé, le flufenacet (dont le TFA est un produit de dégradation) avait pourtant vu son autorisation supprimée dans l'UE dès décembre 2013, mais -la puissance des lobbies étant passée par là comme on peut l'imaginer- il y a eu depuis pas moins de 9 procédures de prolongation au prétexte de « finalisation de l'évaluation » !

Plus globalement, c'est une véritable bombe qu'un rapport commun des Inspections générales de 3 ministères a rendu au gouvernement en mai dernier (qui n'a été dévoilé que le 15 novembre par un media en ligne). Il révèle un « échec global » de la protection de l'eau potable en France, avec une contamination généralisée par les pesticides et leurs métabolites, affectant au minimum l'eau distribuée à 10 millions d'habitant-es ! Les zones de captages n'ont pas été assez protégées pendant des dizaines d'années, et sur les 45000 captages qui existaient dans les années 1980, 12500 ont dû être abandonnés au fil des ans pour des raisons de qualité.

Cela affecte y compris la Métropole de Lyon, où la plupart des captages secondaires sur l'Est lyonnais ont dû ne plus être utilisés pour cette même raison, rendant notre ressource en eau dépendante à 98% du seul champ captant de Crépieux-Charmy, ce qui ne peut être une solution durable à l'avenir. On mesure l'ampleur des mesures à prendre pour enrayer cette spirale ... et le courage politique nécessaire pour affronter les lobbies qui ne manqueront pas de continuer à freiner des quatre fers. Tous les niveaux de compétence se trouvent concernés, de l'échelle locale à l'échelle nationale et à l'échelle européenne. Il y va de l'engagement des pouvoirs publics bien sûr, mais l'expérience prouve que les lanceurs d'alerte sont souvent venus du monde associatif et aussi du monde scientifique.

A ce sujet, mais ce sera l'occasion d'un prochain article, la piste de la mise en place « d'instituts éco-citoyens » mobilisant compétences et moyens d'habitants concernés, d'associations, de labos scientifiques et de collectivités locales pour le suivi des pollutions est une piste des plus intéressante.

M.S.

Alain TOULERON

Rebelote ! un nouveau projet de loi sur l'immigration soumis au Parlement début 2025

Si le gouvernement Barnier ne tombe pas d'ici là, il y aura donc un nouveau projet de loi sur l'immigration ... Les décrets d'application de la loi Darmanin de janvier 2024 n'ont pas encore tous été pris que, déjà, les droites et l'extrême droite néo-fasciste renouent avec leurs obsessions xénophobes.

Au menu de ce projet anti-immigration, l'allongement de 90 à 210 jours du placement en centre de rétention des étrangers sous obligation de quitter le territoire (OQTF) et « jugés dangereux ». Par expérience avec ce genre de législation, l'exception tend rapidement à devenir la norme. Ce sont tous les migrant-es soumis-es à OQTF que ce projet menace à terme.

Sous la pression de Retailleau, s'annonce aussi la reprise probable des dispositions de la loi Darmanin censurées par le Conseil Constitutionnel : restriction du regroupement familial, instauration d'un délit de séjour irrégulier, sans compter la remise en cause de l'Aide Médicale d'État au mépris des impératifs de santé publique.

Le paradoxe est que, face à une pénurie de main d'œuvre, des patrons y compris au sein du MEDEF demandent à assouplir les règles d'emploi des migrant-es. La nouvelle loi qui s'annonce est d'abord idéologique, un chiffon rouge agité pour diviser les exploités-es. Le renforcement de la législation anti-immigration qu'Ursula von der Leyen vient de proposer aux 27 États de l'UE est de même nature et répond aux exigences des extrêmes droites européennes. Cela souligne, ô combien, l'urgence d'une riposte à la hauteur de la menace pour faire capoter le projet de loi *immigration* de Macron / Barnier / Retailleau / Le Pen. Le gouvernement Barnier sait que son sort dépend du soutien implicite du RN qui peut contribuer à le censurer. Aussi Retailleau court après l'extrême droite sur ce terrain de l'immigration : Il a adressé aux Préfets une circulaire "impérative" exigeant d'eux une "implication personnelle et une complète mobilisation" visant à "renforcer le pilotage de la politique migratoire" et obtenir des "résultats" qu'il s'empresse de médiatiser.

L'heure est donc à la résistance et à la mobilisation la plus large possible au Parlement en lien avec les mobilisations entamées depuis plusieurs années par un réel mouvement de solidarité avec les migrant-es qui existe dans notre pays et en Europe.

Ainsi, du 14 au 18 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des migrant-es, plus de 230 organisations, dont ENSEMBLE!, ont signé un appel à la mobilisation avec la Marche des Solidarités, les Collectifs de sans-papiers, mineur-es isolés-es et femmes en lutte :

- pour l'égalité des droits de toutes et tous et la régularisation des sans-papiers
- pour la fermeture des centres de rétention et la liberté de circulation
- pour le logement de toutes et tous les sans-abris, avec et sans papiers, l'application de la loi de réquisition et l'abrogation de la loi Kasbarian-Bergé
- pour l'accès de toutes et tous à la santé et à l'école
- pour l'abrogation de la loi Darmanin, des lois racistes, du pacte migratoire européen et du règlement Dublin
- pour la solidarité internationale avec tous les peuples en lutte pour la justice, la liberté, l'égalité et la fin du colonialisme de la Palestine au Sahel en passant par le Liban, de la Kanaky à la Martinique en passant par Mayotte

Armand CREUS

A Lyon le Collectif 69 de solidarité avec les migrant-es et réfugiés-es s'inscrit dans cette mobilisation du 14 décembre avec un tract spécifique ...

MANIFESTATION pour l'abrogation de la loi Darmanin et contre une nouvelle loi Retailleau
14h30 - Place Bellecour

Migrations : Une autre voie est possible que la discrimination et le rejet.

C'est la régularisation massive des sans-papiers

Depuis des décennies, l'extrême droite désigne les migrant-es et la migration comme un danger à coups de mensonges éhontés sur les chiffres, sur la soi-disant « invasion » et sur la réalité des motifs de la migration (face à la misère, la guerre, la répression et les crises climatiques, trouver une issue pour vivre décemment tout simplement) et aussi sur la personnalité des migrant-es par racisme foncier. Le but est de faire de l'autre, de l'étranger, un bouc émissaire facile. Ce qui est grave c'est que maintenant ce discours de l'extrême droite est repris et banalisé par toute une partie de la droite et au plus haut niveau du gouvernement et de l'Etat. L'explication c'est le maintien volontaire en France comme en Europe d'une politique mortifère de *non accueil digne* des migrant-es, de politiques publiques xénophobes et racistes qui, si elles ne sont pas inversées, conduisent à l'accession de l'extrême droite au pouvoir.

OR UNE AUTRE VOIE EST POSSIBLE COMME LE MONTRE LA DECISION RECENTE DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

Dans le cadre d'une Loi organique *Droits et Libertés des Etrangers en Espagne et à leur intégration sociale*, la voie vers une régularisation massive de migrant-es est ouverte (*décret royal 1155/2024 et communication du Ministère de la Sécurité Sociale et des migrations 19/11/2024*). Principale mesure : l'élargissement des cinq modalités d'*enracinement* permettant la régularisation. La Ministre Elma Saiz explique : « Nous sommes le seul pays de l'Union européenne à avoir une méthode spécifique pour régulariser les personnes jour après jour par *enracinement* avec cinq modalités : sociale, par le travail, familiale, socio-formatrice et deuxième chance, qui est l'un des développements les plus importants de ce nouveau règlement. L'objectif est de renforcer et d'élargir les canaux d'accès à la régularisation des migrants qui se trouvent en Espagne, afin qu'ils puissent mener une vie complète en tant que citoyens : avoir des droits et des devoirs [...] À la fin de 2023, il y avait plus de 210 000 personnes accédant à la régularisation, soit 85 000 de plus qu'en 2022. Le nombre de personnes justifiant de *racines* a augmenté de 30,4 % entre 2022 et 2023. Avec ces *racines* et les nouveautés que nous avons incorporées, nous estimons qu'environ 300 000 personnes pourraient être régularisées chaque année au cours des 3 prochaines années. C'est une formule qui est pleinement adaptée au Pacte européen pour les migrations. »

LE NOUVEAU REGLEMENT SUR LES ETRANGERS COMPREND 5 TYPES DE « RACINES » :

- **Les racines sociales** : pour les étrangers qui peuvent démontrer des liens familiaux en Espagne, ou qui peuvent justifier leur intégration dans la société espagnole par le biais d'un rapport de la communauté autonome concernée, rapport demandé pour prouver que la personne a maintenu une existence stable et entretient des relations sociales qui facilitent son intégration.
- **Les racines par le travail** : pour ceux qui ont un contrat de travail qui remplit les conditions permettant leur résidence, qui travaillent en tant que salariés, et ont un emploi qui garantisse une viabilité économique.
- **Les racines familiales** : pour les étrangers qui sont parents d'un mineur de nationalité espagnole ou communautaire, ou enfants de parents d'origine espagnole. Permet l'obtention d'un permis de séjour temporaire. Cette modalité vise à promouvoir l'unité de la famille et à garantir le droit des mineurs d'être avec leurs parents.
- **La « deuxième chance »** : pour les personnes ayant déjà obtenu un permis de séjour en Espagne, mais qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu le renouveler. Cette nouvelle modalité offre la possibilité de régulariser leur situation et de rejoindre le système juridique et le système du travail du pays.
- **Les racines "socio-formatrices"** : Permet aux personnes qui étudient déjà ou qui s'inscrivent dans des programmes de formation spécifiques d'obtenir un permis de séjour temporaire pour poursuivre leur formation, ce qui les aide à accéder aux possibilités d'emploi une fois leur formation terminée. C'est de ce côté que se trouve l'espoir et l'avenir du monde qui vient et non pas du côté de l'imaginaire mortifère de l'extrême droite mondialisée.

Armand CREUS



Laurence BOFFET
VICE-PRÉSIDENTE MÉTROPOLE DE LYON
Déléguée à la Politique de concertation - participation
citoyenne
membre du groupe MIRS
CONSEILLERE MAIRIE LYON 1^{ER}
Délégation "Solidarités internationales"

Pour être informé de l'activité de Laurence BOFFET
connectez-vous et abonnez-vous à sa page FB :
<https://www.facebook.com/LaurenceBoffetEnsemble/>
Contact mail : l.boffet.metropole@gmail.com

L'équation impossible du budget des collectivités locales - Annoncer le dramatique pour réaliser le terrible

L'agenda des politiques de droite et d'extrême droite est à l'œuvre, alors même que les dernières élections n'ont pas démontré que ce camp politique du "bloc central" est majoritaire. Derrière la question de la dette de l'Etat reviennent des sujets nauséabonds portés par les droites françaises et européennes : *le logement social profite trop aux étrangers ; il faudrait supprimer l'AME ; les fonctionnaires sont des feignants ; la fraude sociale est à l'origine de la dette et c'est pourquoi il faut renforcer la surveillance du RSA, réduire toutes les aides pour les fusionner dans une seule allocation - faible - pour solde de tout compte.* D'autres poncifs encore pire cassent complètement notre devise républicaine : *tous les Français-es ne sont pas si français que ça* (les "Français de papier" du ministre Retailleau repris de l'extrême droite) et plus généralement il serait devenu normal que tout le monde n'aie pas les mêmes droits : c'est l'ultime dérive antidémocratique fascisante à l'œuvre maintenant. Dans ce contexte, les collectivités locales qui portent la majorité du bouclier social sont dans le collimateur du pouvoir en place en étant déclarées comme trop riches et comme employant trop de fonctionnaires.

Pour rappel, la dette de l'ensemble des collectivités locales est stable autour de 8% du PIB depuis des années alors que celle de l'Etat représente plus de 88% du PIB. Seul l'Etat a juridiquement le droit de voter des budgets en déficit et l'a fait pendant et après le Covid fortement notamment en réduisant ses recettes fiscales. En aucun cas les collectivités locales ne sont responsables de notre déficit public. Le budget qui pourrait passer au 49.3 est dévastateur pour les finances locales et même toute l'économie. Dans une méthode très « trumpienne », Michel Barnier a annoncé le dramatique pour pouvoir réaliser le terrible. D'abord annoncée à 5 Mds €, l'effort demandé aux pouvoirs locaux est encore de 2 Mds €. C'est toujours une équation impossible. Pour la Métropole de Lyon, le budget de fonctionnement est de 2,6 Mds € : 900 millions de dépenses sociales incompressibles (RSA, allocation handicap, autonomie) avec une augmentation de 5% du RSA ; une masse salariale des fonctionnaires de 450 millions avec une manip' vengeresse du gouvernement d'augmenter les cotisations retraites de 4,5% - contre une baisse des cotisations dans le privé ! - ; 400 millions de dotations aux communes, et il faut encore rajouter le financement des pompiers, des transports en commun qui doivent pouvoir augmenter à l'avenir. Il reste donc 775 millions de politiques non obligatoires dans lesquelles il faut intégrer les augmentations automatiques et les économies demandées par l'Etat.

Dans le même temps, l'Etat ne permet plus au local de lever l'impôt. Je l'ai exprimé de nombreuses fois, la rupture d'équilibre est survenue depuis Sarkozy et la RGPP, ensuite il y a eu la suppression de la taxe d'habitation et la dernière salve est celle de la CVAE - taxe sur les entreprises - en 2022 non compensée depuis 2023. L'Etat! réduit

drastiquement les recettes des collectivités locales par des baisses de dotations et de compensation issues de la TVA. Pour la Métropole de Lyon, le manque à gagner était déjà avant les efforts budgétaires de 50 à 80 millions, auxquels s'ajoutent environ 100 millions supplémentaires à trouver. Bruno Bernard a accepté un travail en commun de tout l'exécutif et des groupes de la majorité. Les services de la Métropole ont travaillé énormément pour nous permettre de partager les chiffres et les pistes d'arbitrage. Le dialogue existe mais l'exercice est cornélien. Toutes les dépenses non obligatoires sont pourtant parfois essentielles ! Politiques sportives, culturelles, Politiques de prévention, d'accompagnement des plus fragiles, Logement d'urgence, accueil des MNA, contrat jeunes majeurs, Revenu de Solidarité Jeunes, Politique de participation citoyenne, Subventions aux associations, Politique de la ville, subventions à l'éducation populaire. Toutes les politiques de lien social, d'éducation, de culture, de pouvoir du citoyen qui sont celles qui font la démocratie seront réduites. Cette économie représente entre 8 et 12% du PIB... D'ailleurs, certains départements de droite ont annoncé la fin de la prise en charge des MNA et du logement d'urgence - tiens tiens -. Tous les départements annoncent des coupes drastiques dans le sport, la culture et l'économie sociale et solidaire. Ce sont des milliers d'emplois dans toute la France. C'est l'application de l'agenda de l'extrême droite sans même une prise de pouvoir par les urnes !

En conséquence également, les investissements seront repoussés. Là aussi les collectivités territoriales sont à l'origine de la majorité de l'activité du BTP dont le logement. À Lyon aucune opération de construction neuve lancée par un opérateur privé ne trouve d'équilibre économique sans intervention de la Métropole et de nos bailleurs sociaux, avec des logements sociaux ou des logements BRS. Le budget 2025 de l'Etat entraînera immanquablement une récession économique. Nous avons d'ailleurs le soutien de ces milieux économiques qui sont très inquiets.

Seule une mobilisation du peuple de gauche et de toute la société pourra en réaction sauver nos services publics et nos fondamentaux issus de la révolution française et des grandes conquêtes démocratiques et sociales qui ont suivi (Front Populaire, libération, mai 68, élection de 1981) ... Êtes-vous prêt-es ?

Laurence BOFFET

Nouvelles du Nouveau Front Populaire Lyon 2^{ème} circonscription

En présence du député Boris Tavernier (écolo société civile / NFP), chaleureuse et instructive inauguration de sa permanence. Avec la présence d'un public nombreux et attentif aux contenus des débats tendus à l'assemblée nationale (niche parlementaire LFI sur l'abrogation de la Loi sur la retraite à 64 ans notamment) et satisfaction de Boris du "ressourcement" dans ce climat de fraternité militante. Présence de militant·s de la circonscription (EELV, LFI, PC, PS, Génération.S, l'Après, ENSEMBLE! NPA et beaucoup de NFP « non encartés » souvent jeunes. Présence de la Maire du 9^e qui est intervenue pour saluer l'ouverture de la permanence dans son arrondissement. Présence aussi des Maires des 1^{er} et 4^e arrondissements. Intervention aussi de la suppléante Yasmine Bouagga (EELV) sur l'enjeu des municipales et intervention d'un salarié de la FNAC Lyon en lutte contre la suppression de 30 ans d'avancées sociales. Belle soirée conviviale terminée autour d'un pot et d'excellentes frites du bistrot voisin et en musique !

Armand CREUS



Nouvelle mobilisation autour de Kélé



**Venez nombreux au Tribunal Administratif de Lyon
ce lundi 2 décembre à 11h
Pour l'annulation de son OQTF (Obligation de Quitter le
Territoire Français) + Interdiction de retour IRTF !**

Beaucoup connaissent déjà Kélé à Lyon, et tout le monde sait qu'il n'a jamais fait de tort à personne ! Ancien mineur isolé, arrivé de Guinée il y a 10 ans alors qu'il n'avait même pas 15 ans. Kélétygui Sylla est d'abord victime de la traque des soi-disant faux mineurs isolés. Malgré sa non-prise en charge par l'ASE, il réussit un parfait parcours d'intégration: scolarisation jusqu'à l'obtention d'un BTS Commerce Management Opérationnel, nombreuses activités culturelles le faisant remarquer comme comédien avec le théâtre *Wananga*, comme chanteur dans la chorale *Les Chant' Sans Pap'Yé*, comme fan d'écriture dans les ateliers d'écriture de l'association *Dans Tous Les Sens* à Vaulx-en-Velin, et avec la publication de son livret de poésie "Ecrire sans arrêter".

Le 2 décembre, Kélé demandera au TA d'annuler l'OQTF et l'IRTF délivrée contre lui par la Préfète en mars dernier. Pour nous, il s'agira de faire reconnaître le droit de Kélé de rester vivre parmi nous, et donc de faire cesser l'acharnement préfectoral manifeste dont il est victime depuis presque 10 ans !

Collectif de soutien à Kélé <https://www.soutenezkele.fr/>
RESF69 <https://www.resf-jeunes69.fr/>

Vaulx-en-Velin : la solidarité avec la Palestine toujours vivace

Ce 29 novembre, un rassemblement - veillée pour la Palestine était organisé Place de la Nation à l'initiative du Mouvement de la Paix. Parmi les interventions, toutes les composantes politiques du Nouveau Front Populaire à Vaulx-en-Velin ont pris la parole : LFI, Les Ecologistes, PCF et Ensemble! avec notre camarade Chafik Filali. Sont intervenus également les deux Maires précédents, Maurice Charrier et Bernard Genin, ainsi que notre député Abdulkader Lahmar. Cette initiative bienvenue prenait tout son sens dans une ville qui a une solide tradition de solidarité internationale, et qui de plus est jumelée depuis 2008 avec la Ville de Beit Sahour en Cisjordanie. Une initiative qui entendait rompre avec le silence assourdissant de la Maire de Vaulx-en-Velin sur le sujet.

AT



Toujours "en deuil et en colère" !



Avec une soirée-débat autour d'un film le 27 novembre, et une manifestation à Lyon le samedi 30 novembre, l'Association des Victimes de Crimes Sécuritaires, avec des collectifs autour des familles concernées comme *Idir Solidarité*, le collectif *On s'en mêle* et le collectif *En deuil et en colère* ont rappelé une nouvelle fois que les questions autour des violences policières et pénitentiaires n'étaient nullement résolues.

Lyon et Grand Lyon

Migrant·es : un nouvel hiver à la rue ?

Pendant que Retailleau peaufine la dernière loi annuelle contre les migrant·es (voir p.5), à Lyon, la question déjà cruciale de l'hébergement prend un tour dramatique avec l'arrivée des grands froids. Juste avant la « trêve hivernale », des squats ont été expulsés comme l'Espace Commun Guillotière ou, le 22 octobre, le squat pour mineurs isolés de la rue Neyret. L'épisode le plus récent concerne le campement installé place Carnot : le bruit d'une menace d'expulsion avant la mise en place du marché de Noël a immédiatement entraîné un rassemblement de soutien qui s'est terminé par l'occupation de l'école voisine, vide depuis le mois de juin. Les familles, ayant enfin un toit sur leurs têtes, n'auront que peu de répit puisque la Ville de Lyon leur demande de quitter les lieux le 15 décembre. Les mineurs isolés étrangers, en recours pour la reconnaissance de leur minorité, campent toujours, pour 160 d'entre eux, dans le square de la rue du Béguin. Certains sont là depuis la deuxième quinzaine de février et y ont subi les pluies incessantes et les vents violents sans que quiconque (hormis les soutiens) vienne à leur secours. Ces jeunes ont alors tenté l'occupation d'un gymnase à Villeurbanne et en ont été chassés au bout de deux heures. Retour à la case départ (glaciale).

Ne peut-on vraiment pas parvenir à un plan général de lutte contre le sans-abrisme impliquant la Métropole, la Ville de Lyon, celle de Villeurbanne (autres ?) et enfin et surtout, la Préfecture ? On comprend bien les élu·es de la Métropole et de la Ville qui ne souhaitent pas voir l'Etat se défausser sur les Collectivités territoriales. D'autant que le même Etat exige des collectivités un programme d'économies drastique dans le cadre du cataclysmique budget 2025. Mais ensuite ? peut-on laisser des milliers de gens dehors par des températures négatives la nuit au nom du fait que la dépense doit être justement partagée ? Mais bien sûr, on comprend l'inquiétude à ce sujet des élu·es lyonnais après les déclarations de la Préfète indiquant sa volonté de renvoyer « chez eux » un nombre maximum de migrant·es.

Ensemble! 69 a toujours reconnu les efforts de la Ville de Lyon et de la Métropole pour prendre en charge et héberger :

- Mise à l'abri de 102 mineurs isolés en recours dans les « stations » par la Métropole en 2020 et 2022.
- Prise en charge de femmes seules et d'enfants par la Ville de Villeurbanne en 2023.

- Mise à l'abri de mineurs isolés dans des gymnases par la Ville de Lyon (dans le même temps que le Diocèse en prenait 30 en charge).

- Mise à l'abri de femmes et d'enfants à l'hôtel.....

Soulignons la réaction immédiate et positive de la Mairie du 1^{er} arrondissement dans la mise à l'abri des mineurs expulsés de la rue Neyret.

Nous savons bien que, pendant ce temps là, des villes refusent l'installation sur leur territoire de centre d'hébergement pour les mineurs en attente d'évaluation (Ecully, Décines).

Les initiatives des villes et de la Métropole sont, certes, multiples mais force est de constater que des milliers de gens sont toujours à la rue et qu'il y a urgence. Nous savons très bien que « des solutions sont à l'étude » mais la Préfecture et les Collectivités territoriales devraient prendre conscience que le temps institutionnel des études n'est pas le même que celui des gens qui grelottent sous des tentes ou des abris de fortune.

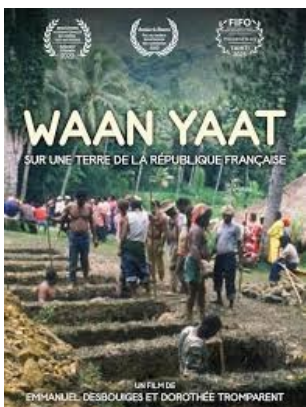
Autre question : le rôle attribué par les institutions aux associations et collectifs de soutien. Ah oui ! ces collectifs peuvent héberger les migrant·es dans des squats, fournir de la nourriture, des vêtements, aider de cent manières, cela c'est bien. Mais demander des solutions aux pouvoirs publics, cela c'est mal vécu par les élu·es. Il faut vraiment venir à bout de ces blocages et explorer toutes les solutions qui tournent toujours autour de l'occupation de logements vides, de l'habitat intercalaire, du conventionnement des squats. La situation est trop grave pour perdre du temps en polémiques stériles sur qui fait quoi ou pas. Il n'est pas juste de traiter les collectifs comme des irresponsables incapables de reconnaître l'important travail des collectivités et de s'en prendre au véritable responsable, l'Etat. Les victimes de ces polémiques sont toujours les mêmes : les familles, les mineurs isolés à la rue.

A noter, enfin, l'ampleur du soutien à ces familles, ces mineurs, qui ne se dément pas. Cela pourrait faire douter de l'assertion maintes fois répétée du Ministre de l'Intérieur comme quoi l'immense majorité des Français·es veut se débarrasser des migrant·es et est indifférente à leur sort. Il se pourrait bien que l'immense majorité des Français·es ne soit pas intégralement xénophobe. A bon Retailleau, salut !

Margot BACKES-MARX

Solidarité internationale

Solidarité Kanaky



Le 22 novembre à l'île Égalité* à Villeurbanne était proposé un temps d'échanges avec des militants du MKF (Mouvement Kanak en France) après la projection du film documentaire **Wann Yaat** de E.Desboulges et D.Trompent.

Ce film est remarquable du fait de la distance que les auteurs arrivent à prendre face à ces événements gravissimes de décembre 1984 où des militants kanaks indépendantistes sont victimes d'une embuscade tendue par les

petits propriétaires de la vallée, descendants de colons. Il y aura 10 morts et 5 blessés graves, une tribu décimée. Les assassins reconnaissent les faits mais ne seront jamais condamnés. Ils seront acquittés au nom de la « légitime défense préventive », un non sens en droit français. Les auteurs ont fait un très long travail de recherches et de lectures d'archives pour nous présenter tous les éléments de

cette partie de l'histoire de la Kanaky. Pour la première fois nous entendons la parole des assassins et de plusieurs témoins.

A la suite de la projection beaucoup de questions d'une assemblée dense (70 à 80 personnes) jeunes et ayant l'envie de comprendre l'histoire de la Kanaky et d'entendre la parole des militants kanaks se présentant comme « ceux de la génération de la réconciliation ». Il a bien sûr été question des formes actuelles de la révolte en Kanaky pour l'autodétermination, contre le colonialisme et le racisme qui évoquent un recul vers cette quasi guerre des années 80. Rappelons que les militants kanaks demandent la libération, la levée des poursuites et le retour en Kanaky des personnes emprisonnées dans le cadre de l'opposition au dégel du corps électoral, ainsi que le retrait total des forces d'un ordre colonial.

Denise MILBERGUE

* L'île Égalité : Centre social autogéré né de l'occupation d'un bâtiment vide depuis au moins 6 ans (anciennement Sandale du Pèlerin) et qui accueille des familles du quartier et propose notamment des activités comme de la boxe mixte, des cours de français....

L'UNRWA et le droit au retour des réfugiés palestiniens

L'UNRWA (*United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East* ou *Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient*) est l'agence de l'ONU dédiée aux réfugiés palestiniens. Sa création en 1949 fait suite à la guerre israélo-arabe de 1948 et à l'exode de centaines de milliers de Palestiniens vers les pays arabes voisins, épisode retenu dans la mémoire collective comme la "Nakba", la catastrophe.



1948 : l'exode des Palestiniens chassés de leur territoire

Parallèlement à cette création, l'Assemblée générale adopte la résolution 194, selon laquelle une solution durable à la question des réfugiés passe par un droit au retour. Mais celui-ci reste non appliqué.

La résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée le 11 décembre 1948 puis confirmée par plusieurs résolutions comme la résolution 394 ou 513 :

- " Décide qu'il y'a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins.
- Que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité. Cette perte ou ce dommage doit être réparé par les Gouvernements ou autorités responsables ;
- Donne pour instructions à la Commission de conciliation de faciliter le rapatriement, la réinstallation, et le relèvement économique et social des réfugiés, ainsi que le paiement des indemnités, et de se tenir en liaison étroite avec le Directeur de l'Aide des Nations Unies aux réfugiés de Palestine et, par l'intermédiaire de celui-ci, avec les organes et institutions appropriées de l'Organisation des Nations Unies."

L'existence de l'UNRWA marque la singularité de la situation palestinienne, dont les réfugiés sont les seuls à ne pas dépendre du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés - HCR, créé l'année suivante. La définition d'un réfugié palestinien est elle aussi spécifique : il s'agit d'une personne dont le lieu de résidence habituel était la Palestine entre le 1er juin 1946 et le 15 mai 1948, et qui a perdu à la fois son domicile et ses moyens de subsistance en raison du conflit de 1948. La définition de réfugié de l'UNRWA inclut également les descendants des réfugiés de 1948, contrairement à celle du HCR pour les autres réfugiés. Le nombre de réfugiés palestiniens enregistrés est passé de 750 000 en 1950 à plus de 5,8 millions en 2021.

L'UNRWA fait fonctionner plus de 700 écoles qui scolarisent plus de 500 000 enfants palestiniens. Elle emploie aussi des médecins, des infirmières et du personnel administratif. Lors de sa création, l'UNRWA devait être une agence temporaire. Son mandat est toutefois renouvelé tous les trois ans par l'Assemblée générale de l'ONU. Son

fonctionnement « est largement conditionné par les financements accordés par les pays donateurs ». Financièrement, elle est largement soutenue par les donations d'États ou d'organisations régionales. L'annonce par Donald Trump en août 2018 que les États-Unis, principal contributeur de l'Agence (350 millions de dollars en 2017, puis 60 millions en 2018), cessaient leur financement a aggravé sa situation financière déjà difficile. Cette contribution financière a été rétablie par l'administration de Joe Biden élu en 2020. En janvier 2024, les États-Unis ont de nouveau suspendu leur financement après les accusations d'Israël sur la participation d'employés de l'UNRWA aux attaques du Hamas du 7 octobre 2023.

Le 22 juillet 2024, le parlement israélien a adopté en première lecture 3 projets de loi visant : à interdire la présence de l'UNRWA sur le territoire israélien, à enlever le statut particulier l'UNRWA en Israël en tant qu'organisation onusienne et à la catégoriser en tant qu'« organisation terroriste ».

Cette dernière décision est vivement critiquée, y compris par des États alliés à Israël sans pour autant que soit prise la moindre sanction . . Le 28 octobre 2024, le parlement israélien adopte deux lois, qui sont prévus pour prendre pleinement effet après un délai de 90 jours. La première loi interdit l'activité de l'UNRWA sur le territoire israélien, interdiction incluant Jérusalem-Est. La deuxième loi empêche de délivrer des visas pour le personnel de l'UNRWA et interdit le passage de marchandises par l'UNRWA en Israël, en Cisjordanie et à Gaza.

Un important oubli des Accords d'Oslo

La *Déclaration de principes* signée à Washington le 13 septembre 1993 par Yitzhak Rabin, Premier ministre israélien, Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, et Bill Clinton, président des États-Unis a défrayé la chronique mais n'a pas atteint ses objectifs. La plupart des observateurs internationaux s'accordent à reconnaître que ces accords ont été un échec, pour entre autres trois principales raisons :

- Ils entérinaient la répartition en trois zones des territoires de la Cisjordanie : les zones A, B et C. Il était conçu au départ pour une période de transition de cinq ans, au terme desquels **devait exister un État palestinien souverain**. Les zones C devaient être progressivement converties en zones A et B. Cette étape n'a toujours pas été accomplie à ce jour.
- La question de la décolonisation a été interdite par le négociateur israélien
- La question du droit au retour des réfugiés totalement oubliée au mépris des résolutions de l'ONU.

Interdire l'UNRWA c'est faire perdre aux Palestiniens concernés et à leur descendance le statut de réfugiés qui leur était donc attribué de facto.

Or pour les Palestiniens, dans une très large majorité, il ne pourrait pas y avoir un embryon de solution dans l'ignorance de cette revendication fondamentale. La manœuvre du gouvernement israélien apparaît donc clairement en même temps que la poursuite du processus génocidaire, l'intensification de l'occupation de la Cisjordanie et de Jérusalem et l'invasion du Sud Liban. Ensemble! participe aux actions de rassemblements et de manifestations pour un cessez le feu, l'arrêt des massacres, la reconnaissance des droits du peuple palestinien et de la souveraineté du Liban.

Ukraine : c'est le moment d'intensifier notre solidarité avec le peuple ukrainien !

Nous en sommes à plus de 1000 jours de guerre depuis que les troupes russes de Poutine ont envahi le 24 février 2022 une la partie Est de l'Ukraine, contrôlant à ce jour 20 % du territoire ukrainien. Ces 1000 jours de guerre se sont traduits par des villes rasées, des massacres de population civile des déportations d'Ukrainiens en Russie et d'enfants. L'élection à la présidence des USA du populiste raciste isolationniste Trump qui a annoncé qu'il était pour l'arrêt des fournitures d'armes à l'Ukraine, les hésitations d'une Europe divisée dans une stratégie souvent contradictoire de soutien militaire à l'Ukraine (*tout en ne fournissant pas les armes suffisantes pour que les Ukrainiens puissent au moins se défendre*) correctement, sont des facteurs de démoralisation de la résistance ukrainienne et de difficultés militaires accrues sur le front.

C'est pourquoi le Président Biden a décidé une forte livraison d'armes américaines avant la fin de ses fonctions en janvier, et que certains pays de l'UE ont renforcé leur aide militaire à l'Ukraine. Pendant ce temps, le Président Zelensky, par réalisme et pour gagner du temps afin de convaincre l'Europe de renforcer son aide militaire, parle de paix par la négociation pour 2025. Poutine, lui, a parfaitement compris que l'élection de Trump changeait la donne. Et il intensifie les bombardements sur la population civile et sur les centres d'énergie afin de démoraliser davantage des Ukrainiens épuisés par 3 années de guerre avec au moins 120 000 morts et blessés au combat et qui ont du mal à se chauffer. Poutine continue donc ses crimes de guerre, en menaçant pour la 180^{ème} fois depuis 3 ans de guerre, l'Ukraine et l'Europe d'utilisation du nucléaire ; cela au mépris des résolutions de la Cour pénale internationale demandant son jugement pour **crimes de guerre**. Cette situation est dramatique pour l'Ukraine et a provoqué, selon le haut-commissariat des Nations Unies

aux réfugiés de l'ONU, l'exode de plus de 6 200 000 réfugié·es en Europe ainsi que de 2 500 000 déplacé·es en Ukraine. Ce qui est **la première migration de cette ampleur depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale en Europe**.

C'est pourquoi nationalement comme localement il nous faut intensifier :

- notre soutien politique par des initiatives unitaires de soutien à l'Ukraine (manifestations, débats, tracts),
- notre soutien matériel en faisant des dons que les associations ukrainiennes renvoient aux Ukrainiens pour acheter du matériel médical, des groupes électrogènes, des ambulances, des vêtements et couvertures
- et notre soutien militaire en exigeant de notre gouvernement des armes pour la résistance ukrainienne

Au moment où certains pays d'Europe et Trump sont prêts à une solution de paix en acceptant les annexions de Poutine et l'idée d'un pays « tampon », nous devons affirmer qu'il n'y aura pas de paix négociée sans les Ukrainiens et qu'une paix juste et durable, doit respecter la souveraineté de l'Ukraine sur tout son territoire dans les frontières internationalement reconnues par l'ONU et les institutions internationales, libre de ses choix politiques, diplomatiques économiques et militaires.

C'est dans cette perspective que les militant·es d'Ensemble! s'engagent totalement dans le soutien à la résistance ukrainienne et la solidarité internationale. Car le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'a pas de hiérarchie que ce soit en Ukraine, en Palestine, en Kanaky ou ailleurs.

Gilbert DUMAS, Armand CREUS, représentant Ensemble! au collectif

L'activité du collectif Ukraine 69 en soutien à l'association Lyon Ukraine



Dans une ambiance fraternelle et combative en solidarité avec l'Ukraine, l'action « ambulance mitraillée » s'est déroulée pendant 3 jours du vendredi 15 au dimanche 17 novembre Place de la comédie à Lyon sous l'impulsion de l'Association Lyon Ukraine avec les autres associations ukrainiennes et l'appui du collectif 69 de soutien au peuple ukrainien. Une ambulance mitraillée de plus de 80 points d'impact était exposée sur la place Louis Pradel afin de montrer que les troupes de Poutine ne respectent pas les conventions de Genève sur la guerre, qui interdisent notamment de bombarder des hôpitaux, des ambulances, des civils. Pendant ces 3 jours il y a eu :

- La distribution du flyer pour engager le dialogue avec les passants, les motiver pour un don et un mot écrit sur un post it collé sur l'Ambulance. Les dons sur ces 3 jours

s'annoncent significatifs.

- Des intermèdes musicaux et chants avec des artistes ukrainiens talentueux.

Le dimanche matin, l'ambassadeur d'Ukraine en France est venu soutenir l'initiative et a annoncé les démarches en cours pour l'ouverture d'un consulat d'Ukraine à Lyon.

L'après-midi devant l'Hôtel de ville, un rassemblement d'oppositionnels russes à Poutine s'est tenu, dénonçant la guerre d'agression du gouvernement russe et soutenaient l'Ukraine



en coordination avec la journée européenne des opposants russes qui a réuni près de 2000 opposants dans une manifestation à Berlin.

Une prise de parole de Lyon Ukraine a souligné le bon déroulé et l'impact positif de ces 3 jours avec plusieurs milliers de dons récoltés, en remerciant les associations présentes et le Collectif 69 de soutien au peuple ukrainien. Cette convergence des solidarités avec Lyon Ukraine, d'autres associations ukrainiennes, et le Collectif 69 de soutien au peuple ukrainien, peut faciliter la préparation d'un grand moment de solidarité autour du 24/2/2025 qui marquera l'entrée dans la 4^{ème} année de guerre. Cette

Solidarité internationale

la journée devrait rappeler qu'une paix juste et durable passe notamment par le retrait des troupes d'agression russes du territoire ukrainien, la restitution des territoires occupés, et par la comparution des responsables de crimes de guerre et de crimes à caractère génocidaire au tribunal international. La soirée coorganisée entre le *Collectif Droit des femmes 69* et le *Collectif 69 de soutien au peuple ukrainien* invitant Daria Saburova le 4 décembre est un aspect de cette solidarité, qui permettra d'expliquer la résistance des femmes ukrainiennes et une étape dans la préparation de cette journée de solidarité au début de la 4^{ème} année de la guerre.

Gilbert DUMAS, Armand CREUS



Médias

Soutenir et renforcer la presse indépendante libre

Alors que les Bolloré and co grignotent la liberté de la presse et le monde de l'édition jour après jour, grâce à aux fortunes qu'ils ont accumulées, nous devons nous engager sérieusement pour la survie et le développement d'une presse libre, donc indépendante financièrement. Cela passe aussi par notre réflexion sur la diffusion des articles réservés aux abonnés de cette presse. En effet, il est tentant de partager largement des articles auxquels nous avons accès par nos abonnements individuels. En pensant leur faire de la publicité et faire reconnaître leur travail, nous contribuons à les mettre en danger. Au contraire il faut faire connaître la presse indépendante et inciter à s'y abonner.

C'est pour ces raisons que nous pensons nécessaire de publier l'appel de *Rue89Lyon* au développement de *Coop-Médias* ci-dessous.

Eric DECLAIS

Face aux Bolloré, Saadé, Lagardère et Arnault, il faut armer la presse indé. C'est l'objectif de Coop-Médias, la coopérative citoyenne des médias indépendants, lancée le 9 octobre à Paris. Près d'un an après la reprise de Rue89Lyon en coopérative par trois journalistes associés, notre média a décidé de rejoindre le navire en achetant des parts sociales de cette société, co-fondée par Rue89Strasbourg et une trentaine de partenaires. L'objectif est de mobiliser la force du modèle coopératif pour soutenir, promouvoir et défendre la presse indépendante, afin de lui donner les moyens de jouer son rôle de contre-pouvoir démocratique. Dans un univers où l'ensemble des médias historiques sont la propriété de groupes industriels, bancaires ou de milliardaires – qui ont d'autres objectifs que celui d'informer les citoyens et citoyennes – il est nécessaire d'armer financièrement les médias indépendants.

Concrètement, la société coopérative d'intérêt collectif Coop-Médias prévoit :

- De renforcer l'écosystème de la presse indépendante en le finançant et en mutualisant des moyens ;
- De restaurer la confiance des citoyens dans les médias, en leur proposant de s'y associer et de s'y investir ;
- De faciliter l'accès au plus grand nombre, notamment les publics éloignés, à une information pluraliste et de qualité proposant une couverture approfondie, critique et varié des différents enjeux de société ;
- De défendre la liberté de la presse, si essentielle à la démocratie auprès des institutions et du public.

Une première levée de fonds citoyenne en capital pour Coop-Médias

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, Coop-médias a lancé une première levée de fonds le 9 octobre dernier, avec comme objectif d'atteindre 2 à 3 millions d'euros de capital social auprès de citoyennes et citoyens ainsi que d'institutions privées et publiques.

Grâce à ces fonds, la coopérative mènera quatre chantiers principaux à partir de 2025 :

Le financement des médias indépendants pour les soutenir dans leur projet de croissance et de développement,

La diffusion de contenus médiatiques relevant de l'intérêt général via la création de nouveaux espaces de visibilité et d'accès (kiosques, plateformes, distribution alternative...), La mutualisation de fonctions et d'outils pour accroître la solidarité et aider l'écosystème à se renforcer, La défense et la promotion de ces enjeux auprès des institutions et du grand public en menant des actions de plaidoyer et d'éducation populaire au plus près des lecteurs.

Coop-Médias, modèle coopératif en soutien aux médias

Coop-médias considère que l'information est un bien commun trop important pour être concentré aux mains d'une minorité d'individus ou de groupes qui pourraient la dévoyer en faveur d'intérêts économiques, privés ou politiques. Citons par exemple les cas du milliardaire Vincent Bolloré ayant fait évoluer les lignes éditoriales de CNews, Europe 1 ou du Journal du dimanche vers l'extrême droite, ou de Rodolphe Saadé, milliardaire du transport maritime, ayant racheté La Provence et BFM.

Pour porter une alternative transparente, citoyenne et démocratique aux grands groupes médiatiques, Coop-médias s'est constituée en Société coopérative d'intérêt collectif, détenue par l'ensemble de ses sociétaires, revendiquant des principes de gouvernance partagée (1 humain / structure = 1 voix), de non-lucrativité (l'intégralité des éventuels bénéfices seront réinvestis dans le projet) et d'inclusivité en permettant à chacune et chacun de s'investir au sein du projet. Son capital est composé au lancement de 20 médias indépendants, dont Blast, Basta, Fracas, Les Jours, Politis, Reporterre, Street-Press ou encore Rue89 Strasbourg, et 10 structures de l'économie solidaire et sociale (dont Attac, le Collectif Transition Citoyenne, Enercoop, La CG Scop, La Nef).

Vie du mouvement

Une Assemblée Générale pour une nouvelle étape

L'Assemblée Générale de notre mouvement, les 9 au 11 novembre, se tenait à un moment charnière pour l'ensemble des forces de gauche et de l'écologie politique confrontées à une situation politique instable. C'est dans ce contexte que les délégué-es présentes ont mené leurs travaux, dont 7 délégué-es de notre collectif de la Métropole de Lyon et du Rhône.

Le samedi après midi a été consacré aux questions internationales. Sur la base d'un texte d'étape de la commission internationale, la discussion a montré que l'internationalisme est au cœur de nos engagements. Elle a souligné aussi l'importance que ces questions devraient avoir dans les débats et choix politiques de la gauche à l'heure de l'impérative solidarité avec les peuples ukrainien, palestinien et kanak, tant les bouleversements du Monde impactent nos sociétés.

Au delà, les travaux de cette AG ont largement porté sur la situation politique hexagonale caractérisée par un camp macroniste affaibli, une Assemblée divisée en 3 blocs, dont un RN en embuscade.



Pour ENSEMBLE!, consolider et élargir le Nouveau Front Populaire, le construire de la base au sommet – notamment au travers d'assemblées citoyennes et de collectifs

ouverts – est une nécessité vitale.

Cela passe par le développement des mobilisations autour de mesures unificatrices : Mettre au centre du débat public la lutte contre les inégalités et pour une autre répartition des richesses ; porter les exigences de rupture écologique (que produire ? comment produire ? quel type de consommation ? qui décide ?) ; lutter résolument contre les idées d'extrême droite et la menace néo-fasciste. La lutte contre tous les racismes, contre toutes les discriminations a une place essentielle dans ce combat. L'enjeu pour notre camp social est bien de mener la bataille de l'opinion pour disputer l'hégémonie culturelle à la droite et à l'extrême droite.

Être acteur dans la situation nouvelle, combattre la droite et l'extrême droite, construire une alternative politique majoritaire sont les objectifs auxquels notre Mouvement entend contribuer avec d'autres. En 2022, notre AG avait acté la disponibilité d'ENSEMBLE! pour aller vers son dépassement. En prolongement de cette orientation, l'AG a validé l'engagement à travailler à la construction d'une nouvelle force politique, d'un pôle de gauche alternative, sociale et écologique, au sein du Nouveau Front Populaire. L'équipe d'animation nationale et les collectifs locaux ont mandaté de mettre en oeuvre cette orientation, à la fois avec les forces engagées autour de l'appel "pourquoi nous nous organisons" (L'Après, GDS, Génération.s...) et celles engagées dans « Construisons l'alternative » (NPA, Rejoignons-nous, PEPS) ; des initiatives ouvertes aux militant-es du mouvement social et des collectifs citoyens.

Concernant l'objectif de travailler à la construction d'une nouvelle force politique, notre collectif 69 entend intensifier le travail commun notamment avec L'Après et

Génération.s avec lesquels nous avons eu des rencontres locales très positives ces dernières semaines, chaque composante étant convaincue qu'il est nécessaire de pousser la convergence à la base pour accélérer le processus.

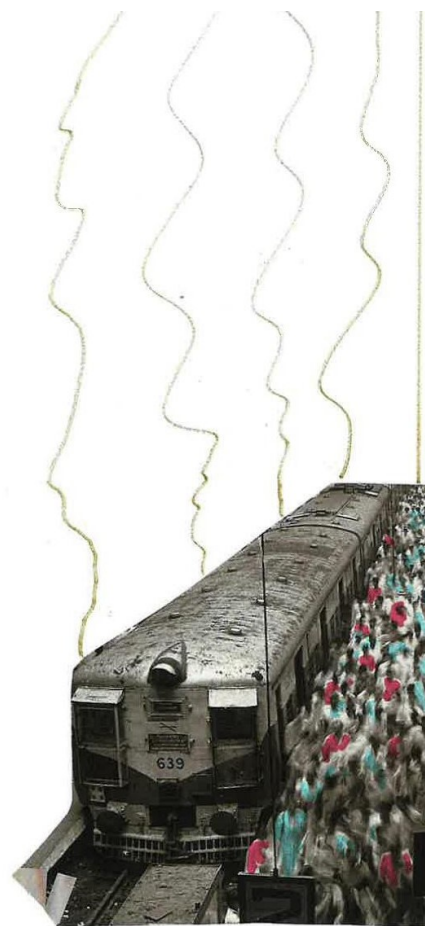


Poésie

En hommage à notre camarade Charles TOULLIER, décédé le 12 janvier 2024 (cf Lettre n°50), nous publions ici un de ses poèmes, daté de 1954.

LES WAGONS

Un plein train
Un train plein
De vie d'homme
De jeunes hommes
De filles mères
De filles de mères
D'adolescents
De petits enfants
De pères
De grands-pères
Les uns dorment
Les autres déconcent
Certains hurlent
D'autres se bousculent
S'arrachent des places
S'injurient la face
Ils forment la Société
Des hommes des cités
Des exploités
Des déracinés
Que l'on conduit
Que l'on manie
Que l'on transporte
Vers les portes
Ou ils s'engouffrent
Ou ils s'essoufflent
A bosser sans répit
Du matin à la nuit
Ou ils repartiront
Tassés dans les wagons
Du train plein
Du plein train
D'hommes de vie
D'hommes sans VIE



28 Novembre 1954



Consultez régulièrement notre site et notre page Facebook, faites les connaître :
le site : www.ensemble69.org
la page Facebook : @Ensemble69

